

## Mail reçu le 03/12/2021 à 17h33

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je réside à Cestas-Gazinet. J'entends parler du projet de construction du Domaine de Lartigue depuis mi-novembre seulement, alors que l'enquête publique pour le défrichement est déjà en cours ! Les autres habitants avec qui j'en ai discuté (voisins, collègues) étaient au mieux dans le même cas que moi, et sinon découvraient le projet à l'occasion de nos échanges.

J'emprunte plusieurs fois par semaine l'une ou l'autre des routes départementales (RD) traversant la zone à défricher. Comme je me déplace principalement à vélo, j'observe les abords plus attentivement que les automobilistes. Je constate qu'il ne s'agit pas d'une forêt plantée ni exploitée, mais plutôt d'une **forêt naturelle, ancienne, et diversifiée**. La mixité des essences (chênes, bouleaux, pins,...), des strates (herbacée, arbustive, arborée), la présence de bois mort, ... sont des éléments et des supports de biodiversité.

J'ai également observé sur l'emplacement à défricher la présence d'une **mare temporaire** de taille conséquente. En eau de la fin de l'hiver à la fin de l'été, elle peut accueillir des amphibiens pour leur phase de reproduction, et représente un point d'eau attractif pour la faune en général (insectes, oiseaux, mammifères,...).

En sus de sa **valeur écologique intrinsèque**, les études d'impact environnemental montrent que cette zone représente également un **corridor écologique** permettant de relier les Landes du sud à des zones naturelles à Pessac, dont certains classés Espaces Naturels Sensibles (ENS). Je fréquente régulièrement ceux de Haut Lévêque et du Bourgailh, dans le cadre d'activités sportives, naturalistes ou thérapeutiques. Ces espaces inestimables sont des îlots entourés de zones urbanisées. S'ils ne sont plus reliés à d'autres écosystèmes plus vastes via la trame verte&bleue, ils vont s'appauvrir.

En sus de son **intérêt écologique**, cette forêt contribue également à **réduire les nuisances anthropiques** pour les habitants de Cestas-Gazinet : vu son emplacement entre 2 RD et une autoroute, elle atténue certainement la pollution sonore et aérienne émanant du trafic automobile.

J'habite à Gazinet-Nord à bonne distance de l'A63, et pourtant je perçois ses émissions sonores perpétuelles, en particulier la nuit lorsque les autres bruits sont réduits. J'ai remarqué une accentuation du phénomène en hiver, lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles : c'est donc la preuve que les forêts constituent un filtre.

Défricher ces zones dégraderait sensiblement la qualité de vie des quartiers (Beauséjour, Chantebois, Ruchers,..) et ERP (collège Cantelande, complexe sportif du Bouzet) situés à proximité, et peut-être même plus lointains (Gazinet centre, Les Sources). Le Bois des Sources a d'ailleurs été retenu, parmi des dizaines de sites candidats situés dans et autour de Bordeaux Métropole, comme la forêt la plus appropriée pour mener des séances de thérapie forestière. Il s'agit d'une pratique de soins destinée à des patients atteints d'anxiété et de dépression, qui se fonde sur la mobilisation des 5 sens afin d'apaiser le mental. Un des critères à respecter est une perception minimale de nuisances anthropiques sonores, visuelles et olfactives. Ce Bois répondra-t-il toujours à ces critères après le défrichement et la construction du Domaine de Lartigue, y compris ses extensions futures qui se rapprocheraient encore plus de ce lieu unique ?

Les futurs aménagements n'auront pas la même efficacité que la forêt existante sur la pollution sonore et aérienne ! Sans compter que les futurs habitants du Domaine de Lartigue, coincés entre 2 RD et à proximité d'une autoroute, seraient les premiers exposés à ces nuisances.